

Assurance mutuelle

DES ÉVÊCHÉS ET DES MAISONS D'ÉDUCATION
ET DE CHARITÉ DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Cette assurance a maintenant des risques pour plus de \$1,500,000.00, et elle peut donner des polices jusqu'au maximum de \$13,000.00.

Advenant \$2,000,000.00, les polices pourront être de \$15,000.00; enfin \$4,000,000.00 de risques permettront des polices de \$25,000.00. Ce sera l'avantage de tous les assurés d'atteindre ces chiffres le plus tôt possible.

L'Assurance mutuelle des Fabriques a actuellement des risques pour \$4,640,000.00.

Le Monument Laval

Les souscriptions s'élèvent aujourd'hui à \$19,000.00. C'est un beau résultat, puisque l'on n'a commencé à collecter que depuis cinq mois. Rendu à peu près à mi-chemin, le Comité ne peut s'arrêter, et il lui faut marcher jusqu'au bout. Il compte donc, pour continuer la publication de ses listes, sur la générosité des prêtres et des fidèles, des collègues, des écoles et des communautés religieuses, des institutions financières ou charitables; et pour ce qui regarde spécialement le diocèse de Québec, le trésorier prie les membres de la Caisse ecclésiastique qui n'ont pas encore payé, de vouloir bien lui envoyer leur contribution ordinaire ou extraordinaire.

Chronique des diocèses

QUÉBEC

— Comme nous l'annoncions il y a huit jours, S. G. Mgr l'Archevêque a présidé dimanche dernier, à Saint-Antoine de Pontbriand, à la clôture de la retraite du Jubilé.

— Mardi, Sa Grandeur était à N.-D. du S.-C. d'Issoudun, et y faisait la bénédiction de la nouvelle église.